

Concours de nouvelle **Catégorie Carotte nouvelle** **Les Carottes se livrent en Dormans.**

Organisation :

« La Confrérie de la Carotte » et « La Guilde Dormaniste » organisent dans le cadre du Salon du Livre « Les Carottes se livrent en Dormans » un concours de nouvelles sur le thème « **Alice aux pays des Carottes** ». Ce concours est ouvert du :

1^{er} octobre 2022

Modalités de participation :

Ce concours est accessible à toutes personnes physiques mineures (à partir de 10 ans) à la date d'ouverture du concours le **1^{er} Octobre 2022, à 00h00**.

Une seule participation par personne est autorisée. En cas de candidatures multiples, les textes seront invalidés.

Trois catégories (année révolue):

- De 10 ans à 13 ans
- De 14 ans à 17 ans

Toutes candidatures reçues après la date et l'heure limite de participation, soit le :

2 juin 2023 à 0h00

(cachet de la poste ou date et heure de validation informatique du mail faisant foi)
seront considérées irrecevables.

Modalités du concours :

Votre participation est à envoyer à l'une des adresses suivantes :

laconfreriedelacarotte@gmail.com

La Confrérie de la Carotte
chez Mme Virginie GOEVELINGER
42 rue du Docteur Moret
51700 DORMANS

En page de garde, vous devrez noter vos noms, prénoms, adresse, et adresse mail. Cette page sera enlevée après réception et enregistrement de votre candidature et seuls les textes seront ainsi envoyés aux différentes personnes du jury, de sorte à garantir l'anonymat de votre écrit.

Le texte doit **OBLIGATOIREMENT** comporter le mot « **carotte** ». Le mot doit être mis en situation et non pas rajouté à la va-vite dans une nouvelle déjà écrite.

Le texte sera dactylographié, format (21cm*29,7 cm), en police Arial, corps 12, interligne 1.5.

Le texte doit comporter au minimum entre 5 000 et 10 000 signes (espaces compris) pour les mineurs de 10 à 17 ans.

Le texte devra comporter 1 titre, reporté en haut de chaque page.

Les candidats s'engagent, par leur signature, à garantir l'originalité des œuvres qu'ils présentent, à défaut de quoi le plagiat ou la contrefaçon pourrait leur être reproché et ils en supporteraient seuls toutes les conséquences.

L'auteur s'engage à ne pas diffamer, agresser, ni violer les droits des personnes physiques ou morales.

Les textes envoyés devront obligatoirement être inédits et jamais primés.

Le non-respect des règles de la syntaxe et de l'orthographe, sauf en cas de distorsion stylistique volontaire, peut entraîner le rejet du texte. Le cas échéant, le jury peut décider de ne pas attribuer tout ou partie des prix si la qualité des textes est jugée insuffisante.

L'auteur autorise l'association « La Confrérie de la Carotte », « La Guilde Dormaniste » et « Le Festival Le Dormantastique » a utilisé son œuvre à des fins publicitaires, dans le cadre de la promotion et le financement de l'association, du Salon du Livre "Les Carottes se livrent en Dormans" et du Festival le Dormantastique.

Détermination du gagnant :

Un jury sera composé de 5 membres de la confrérie ainsi que de 5 autres personnes volontaires (Bibliothèque de Dormans, corps enseignement, lecteur mystère). Il s'engage à lire toutes les participations à partir du moment où elles répondent aux critères.

Le jury sera attentif aux critères suivants :

- l'originalité,
- le respect du thème,
- la qualité du style.

La sélection du ou des textes gagnants se fera au plus tard le **30 juin 2023**

Les lauréats seront informés par mail.

**Une remise des prix se fera le dimanche 9 juillet 2023 aux lauréats
lors du Festival Le Dormantastique.**

